

CCAS



CRUSEILLES

PROCES VERBAL

de la réunion du Conseil d'Administration

du 22 janvier 2024

Etaient présents : Mmes Sylvie MERMILLOD, Valérie PERAY, Nathalie BRUGUIERE, Solange PAIREL, Isabelle GRANDMOTTET.

Absents excusés : Sonia EICHLER, Jean PALLUD, Monique DECHOSAL, Béatrice FOURNIER.



ORDRE DU JOUR

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 11 septembre 2023

Débat d'orientations budgétaires 2024

Remboursement de frais à Mme PAIREL

Affaires diverses



Ouverture de la séance à 18h30.

Vote à main levée des délibérations

Les membres du Conseil d'Administration sont favorables à **l'unanimité** au vote à main levée des délibérations proposées dans l'ordre du jour de la séance.

Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Sonia EICHLER est désignée comme secrétaire de séance à **l'unanimité** des voix.

✓ Approbation du Procès-Verbal du 11 septembre 2023

Les membres du Conseil d'Administration n'ayant aucune autre question ni remarque à formuler, le Procès-Verbal est adopté à **l'unanimité**.

✓ Débat d'orientations budgétaires 2024

La Commission Administrative du CCAS a tenu son Débat d'Orientations Budgétaires, préalablement au vote du Budget Primitif.

Madame Sylvie MERMILLOD, après avoir présenté les orientations budgétaires de l'exercice 2024 et donné les informations sur la situation financière du CCAS (budget sain- pas de recours à l'emprunt), a ouvert le débat au cours duquel les membres de la Commission se sont exprimés. Un aperçu du budget a été présenté avec les postes qui seront impactés en 2024.

Après lecture du rapport d'orientations budgétaires, le Conseil d'Administration **a tenu son débat sur les orientations budgétaires 2024.**

✓ **Remboursement de frais à Mme PAIREL**

Madame la Présidente informe la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale qu'il convient de rembourser Mmes Solange PAIREL pour la prise en charge de frais sur ses deniers personnels dans le cadre de l'organisation du repas des Aînés 2023 :

- Achat de décorations et papier cadeau pour les colis des résidents de l'EHPAD : 247,10 €

La commission, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, accepte le remboursement à Madame PAIREL et précise que les crédits seront prévus au budget 2024.

✓ **Affaires diverses**

***Organisation du repas des Aînés 2024**

- date qui pourrait être envisagée le week-end du 26/27 octobre.
- peut-être intégrer les jeunes élus du CMJ à l'évènement (prévoir une meilleure communication en amont).

***Ateliers Cap bien-être**

- une dizaine de personnes est inscrite. Le groupe est donc complet.

***Ateliers numériques gérés par l'UDAF 74**

Dès le mois d'avril, l'UDAF viendra en camion sur l'emplacement utilisé par les restos du cœur. Ils ne devraient pas empiéter sur les permanences de l'association.

***Réflexion sur la vente de gâteaux au profit du CCAS**

- vente de gâteaux avec des lots un dimanche matin sur le marché ? Se pose la question de la régie tenue par des conseillers municipaux : est-ce légal ? Se renseigner à ce sujet.

Prochaine réunion : lundi 19 février 2024 à 18h30 (vote du budget)

La séance est levée à 20h00.

Signatures

Le secrétaire de séance

Valérie PERAY



La Présidente

Sylvie MERMILLOD

